

2011

LE SCOT EN MARCHE

RAPPORT
D'ACTIVITÉS





SÉANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU 16 DÉCEMBRE 2010, JOUR DE L'APPROBATION DU SCOT

LE SEPAL

Créé en 1985 et refondé en 2002, le Sepal, Syndicat d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise, a reçu des différentes collectivités qui le composent, la compétence pour élaborer le Scot. Il assure aujourd'hui le suivi de sa mise en œuvre, en lien étroit avec les collectivités membres et les territoires partenaires.



REPERES 2011

Bilan budgétaire : 1 296 490 €, répartis en section de fonctionnement pour 1 246 222 € et en section d'investissement pour 50 268 €.

L'implication des élus et de l'équipe technique du Sepal s'est traduite par l'organisation de :

- 9 bureaux avec une présence active d'élus
- 3 Conseils Syndicaux

L'effectif du Sepal (4 agents) est demeuré stable : Emmanuel GIRAUD, arrivé en tant que chargé de mission en Février 2011, a remplacé Nadia MABILLE, partie en Décembre 2010.

Le Sepal a organisé deux consultations pour renouveler les marchés portant sur l'assistance juridique et la communication pour la période 2011-2014. Le cabinet Soler-Couteaux et l'Agence Médiacité ont été respectivement retenus.



2011 : LE TEMPS DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCOT S'ENGAGE

*Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) a été approuvé par les élus de l'agglomération le 16 décembre 2010. C'est donc tout naturellement qu'une nouvelle étape s'est ouverte avec l'année 2011 : **le temps de la mise en œuvre**. Cette étape, imposée par la loi, est indispensable tant pour garantir la meilleure prise en compte du Scot dans les politiques publiques que pour évaluer dans la durée leurs effets et opérer les éventuels recadrages nécessaires. Après plusieurs temps d'échanges et de concertation avec l'ensemble de ses partenaires, le Sepal a fait le choix de structurer la mise en œuvre du Scot autour de 4 axes qui constituent désormais sa feuille de route pour les prochaines années :*

- **Évaluer pour mieux agir**
- **Partager et relayer le projet**
- **Investir les territoires à forts enjeux**
- **Renforcer la coopération métropolitaine**

Durant l'année 2011, le Sepal s'est particulièrement attaché à faire partager les orientations du Scot au plus grand nombre et à lancer les premiers chantiers de la mise en œuvre.

L'année 2012 coïncidera avec la mise en révision des PLU de nombreuses communes membres (notamment les 58 communes composant le Grand Lyon). En étant associé à cet exercice, le Sepal continuera à porter les orientations inscrites dans le Scot et s'assurer ainsi d'un développement cohérent de l'agglomération lyonnaise.

À la place qui est la sienne, le Sepal entend donc contribuer à la construction de la métropole multipolaire dont le Scot a fixé le cadre.

Monsieur Jean-Pierre Flaconnèche
Premier vice président du Sepal

ÉVALUER POUR MIEUX AGIR

2011

Élaboration d'un dispositif d'évaluation

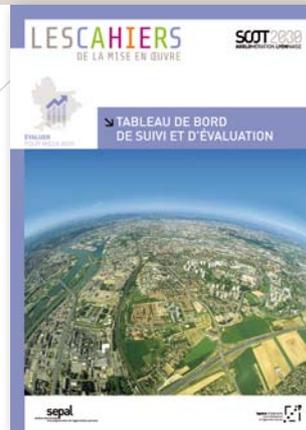
Le Code de l'urbanisme prévoit une évaluation des orientations du Scot au plus tard 6 ans après son approbation. Une des priorités du Sepal a été de mettre en place dès 2011, des **outils d'évaluation** à même de permettre le suivi du projet, de donner aux élus un éclairage sur les transformations de l'agglomération et d'apprécier les évolutions sur des bases claires et partagées. L'année 2011 a été consacrée à l'élaboration de ce dispositif avec la définition et la validation des indicateurs de suivi ainsi que l'élaboration de l'État zéro des indicateurs. Le Sepal a présenté le 17 Novembre 2011 à l'ensemble des Personnes Publiques Associées la feuille de route fixant les différents chantiers de la mise en œuvre du document et notamment les indicateurs de suivi et d'évaluation.



5 THÉMATIQUES ÉVALUÉES EN LIEN AVEC LES ORIENTATIONS DU SCOT

- l'économie,
- l'habitat,
- l'environnement,
- la trame verte,
- les déplacements

Pour chacune de ces thématiques, une dizaine d'indicateurs ont été déterminés.



51 INDICATEURS POUR SUIVRE LES ORIENTATIONS DU SCOT DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

Au-delà de leur pertinence par rapport aux principales orientations du Scot, les indicateurs ont été sélectionnés selon un principe réaliste de faisabilité : sélectivité, disponibilité, pérennité, et périodicité des sources. Ils n'ont pas l'ambition de fournir un état complet sur l'évolution de l'agglomération mais plutôt un éclairage qui pourra le cas échéant nécessiter des études complémentaires. Le Sepal procédera à leur analyse et interprétation dans le cadre du bilan intermédiaire prévu volontairement à l'échéance de 3 ans et de l'évaluation obligatoire à 6 ans.

UN ÉTAT ZÉRO FINALISÉ POUR UNE QUARANTAINE D'INDICATEURS

Au début de la période de mise en œuvre, le Sepal a établi un État zéro à la date du 16 décembre 2010 (date d'approbation du Scot) qui servira de point de départ et de référence pour les analyses ultérieures.

De multiples sources ont été mobilisées pour élaborer l'État zéro, l'objectif étant de mobiliser des données dont la mise à jour peut s'effectuer de façon fréquente et régulière.

Un État zéro consolidé a été déterminé pour 40 indicateurs. Les autres indicateurs nécessiteront des investigations complémentaires en 2012.

UNE ÉVALUATION QUI S'APPUIE AUSSI SUR LES OBSERVATOIRES HÉBERGÉS À L'AGENCE D'URBANISME

Dans le cadre du dispositif global d'évaluation, le Sepal participe aux différents travaux menés dans le cadre des observatoires hébergés à l'Agence d'Urbanisme :

- L'observatoire de l'habitat,
- L'OPALE, Observatoire Partenarial Lyonnais en Économie,
- L'observatoire des déplacements,
- L'observatoire des espaces agricoles et naturels, dernier né en 2011.



2012 Perspectives

Pour l'année 2012, le Sepal s'est fixé trois priorités :

- L'État zéro sera finalisé pour les 10 indicateurs pour lesquels les éléments disponibles étaient insuffisants.
- Le Sepal mènera une réflexion sur la « Grenellisation du Scot » au travers d'une expertise juridique. Cette démarche permettra de déterminer les évolutions du Scot à prévoir afin de le rendre compatible avec le dispositif Grenelle II avant le 1^{er} janvier 2016.

PARTAGER ET RELAYER LE PROJET

2011

Une forte mobilisation du Sepal

La volonté politique des élus de mettre en œuvre le Scot nécessite de mobiliser et de fédérer autour de ce projet l'ensemble des acteurs de l'agglomération, et en premier lieu les collectivités locales, en charge de sa déclinaison dans leur PLU. Ils doivent donc naturellement devenir des « repreneurs » du Scot, en faisant de celui-ci la matrice de référence des politiques publiques thématiques dont ils sont porteurs dans le cadre de leurs compétences (transport, climat, agriculture, trames verte et bleue). Un des objectifs prioritaires du Sepal pour 2011 a donc été de porter le projet auprès de tous les acteurs en s'appuyant sur un dispositif d'information et de communication multicanal.



UNE ASSOCIATION PERMANENTE AUX PROJETS PORTÉS PAR LES PARTENAIRES

Le Sepal a été étroitement associé à l'élaboration de différents documents, démarches et études portés par les partenaires et notamment :

- le Schéma Régional Climat Air Énergie porté par la Région Rhône Alpes et l'État
- le Plan de Protection de l'Atmosphère porté par l'État
- L'étude sur le Nœud Ferroviaire Lyonnais porté par RFF
- La préparation du dossier de saisine du Tronçon Ouest Périphérique en collaboration avec le Grand Lyon

Le Sepal siège en outre :

- à la Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles pilotée par les services de l'État
- aux Comités Technique et de Pilotage de la démarche PSADER/PENAP

PARTAGER LES ORIENTATIONS DU SCOT AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE

Un plan de communication pour promouvoir le Scot

Afin de favoriser la bonne compréhension du projet et le partage d'une vision commune, le Sepal a élaboré un plan de communication intégrant notamment le renouvellement des supports de communication :

- Un coffret comprenant l'ensemble des documents officiels du Scot (Rapport de présentation, PADD, DOG) a été réalisé. Il a été édité à 500 exemplaires et envoyé au mois d'avril 2011 à l'ensemble des maires, élus et techniciens en charge de l'urbanisme des communes du Sepal.
- Parallèlement, afin d'amplifier l'information, un document de synthèse du Scot a été édité à 5000 exemplaires et envoyé à l'ensemble des élus des communes du Sepal.
- Le site internet a été entièrement restructuré pour l'adapter à la communication sur la mise en œuvre du Scot. Deux Newsletters (Juin et Décembre) sur l'actualité du Sepal ont été réalisées et envoyées par mail à 4000 contacts.
- Un séminaire réservé aux chargés de communication des communes et intercommunalités adhérentes au syndicat a été organisé le 27 Septembre 2011. Son objectif était de sensibiliser un plus large public en s'appuyant sur le relais de collectivités. 30 personnes ont répondu présentes à cette invitation et ont pu échanger sur le kit de communication présenté.

Des rencontres avec les acteurs du territoire

Le Sepal a été fortement mobilisé tout au long de l'année 2011 pour présenter le contenu du document auprès de multiples acteurs : une vingtaine de communes, des conseils de quartiers, conseil de développement, comités d'intérêt locaux, assemblée générale des géomètres experts...

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE ET L'APPLICATION DU SCOT

Afin d'accompagner les collectivités dans la posture de « mise en œuvre et d'application du Scot », le Sepal a été associé aux différents travaux des PLU en cours d'élaboration sur la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon ainsi que sur les communes de Toussieu, de Chaponnay, de Colombier-Saugnieu et de Saint-Laurent-de-Mure.

Le Sepal a également accompagné l'ensemble des travaux préparatoires de la délibération de mise en révision du PLU du Grand Lyon : ateliers d'échanges, présentation du Scot dans les 9 conférences locales des Maires,...

Enfin, le Sepal est associé à la mise en œuvre des trois programmes locaux de l'habitat du Grand Lyon, de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais et de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, ainsi qu'au Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial (SDUC) du Grand Lyon.



Présentation du Scot à Saint-Priest le 13 avril 2011



Des outils de communication : le document de synthèse et le document approuvé.

2012 Perspectives

Le plan de communication prévoit sur 2012 une communication spécifique sur la mise en œuvre du Scot avec :

- la publication d'un guide « Scot/PLU, Mode d'emploi ». Ce guide est destiné aux élus des communes du Sepal et aux professionnels de l'urbanisme
- l'élaboration d'un film court exprimant de manière pédagogique les orientations du Scot. Ce film sera notamment mis à disposition des collectivités élaborant leur PLU,
- une nouvelle plaquette de présentation du Sepal orientée sur la mise en œuvre

Le Sepal continuera à contribuer à l'élaboration des documents d'urbanisme et autres documents sectoriels, avec vraisemblablement une mise en révision de nombreux PLU sur l'année 2012, notamment la révision du PLU communautaire du Grand Lyon (58 des 73 communes du Scot).

INVESTIR LES TERRITOIRES À ENJEU

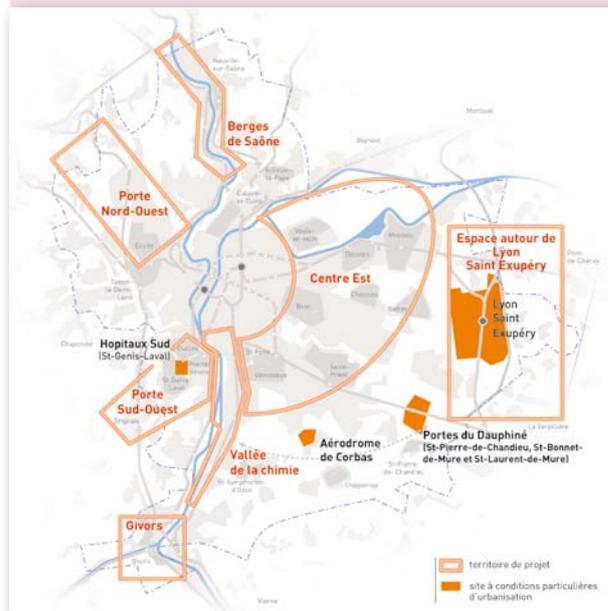
2011

**Les premières études s'engagent,
les premiers forums aussi !**

Le Scot identifie sept territoires de projets qui concentrent des enjeux stratégiques pour son développement et nécessitent de conduire des études approfondies. Au sein de ces territoires, quatre sites à enjeux dont le développement est soumis à des conditions particulières ont été déterminés. En 2011, le Sepal a apporté son expertise et son appui aux démarches d'études et de réflexion engagées par les collectivités sur ces secteurs à fort potentiel.



LES TERRITOIRES ET LES SITES À ENJEU DU SCOT



UNE VISION POUR LE CENTRE-EST

Le 24 février 2011 à Bron, seulement quelques semaines après l'approbation du Scot, devant plus de 400 personnes représentant les forces vives du Centre Est, Gérard Collomb, Président du Grand Lyon et du Sepal a posé les premiers jalons du devenir de ce territoire, dans la droite ligne des orientations formulées dans le Scot. La présentation de différents projets (infrastructures, équipements...) aujourd'hui actés, a donné une réponse opérationnelle à l'ambition portée par le Grand Lyon sur ce territoire, qui doit accueillir une part conséquente du développement urbain et économique futur.



Forum Centre Est - 24 février 2011 - Bron

UNE ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT POUR L'ESPACE INTERDEPARTEMENTAL AUTOUR DE L'AÉROPORT LYON SAINT-EXUPÉRY

Le Sepal a participé au travail préalable mené par l'État sur l'aménagement de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry, associant la direction de l'Aéroport et toutes les collectivités concernées. L'objectif du travail qui va se matérialiser en 2012 par une étude d'aménagement confiée à des urbanistes de haut niveau, est la production d'un schéma de référence partagé par l'ensemble des acteurs Rhodaniens et Nord-Isérois.

Site de l'aéroport de Saint-Exupéry



DES CONSULTATIONS D'URBANISTES POUR LA VALLÉE DE LA CHIMIE ET LE SITE DES HÔPITAUX SUD

Par ailleurs, dans la continuité des orientations du Scot, le Grand Lyon a lancé deux consultations d'urbanistes pour fixer les orientations sur deux autres territoires à enjeux :

- la vallée de la Chimie, avec l'élaboration d'un Plan Directeur à l'échelle de ce territoire, qui doit aboutir en 2012 et fixer les conditions d'évolution du territoire et du tissu économique.
- le site des Hôpitaux Sud, qui avec 75 ha dont 40 susceptibles d'être aménagés, a vocation à devenir un quartier métropolitain, conciliant offre résidentielle et accueil d'activités de recherche et d'innovation dans les sciences du vivant en liaison avec les quartiers de la Saulaie et le Biopôle de Gerland

Le Sepal est associé à ces travaux.

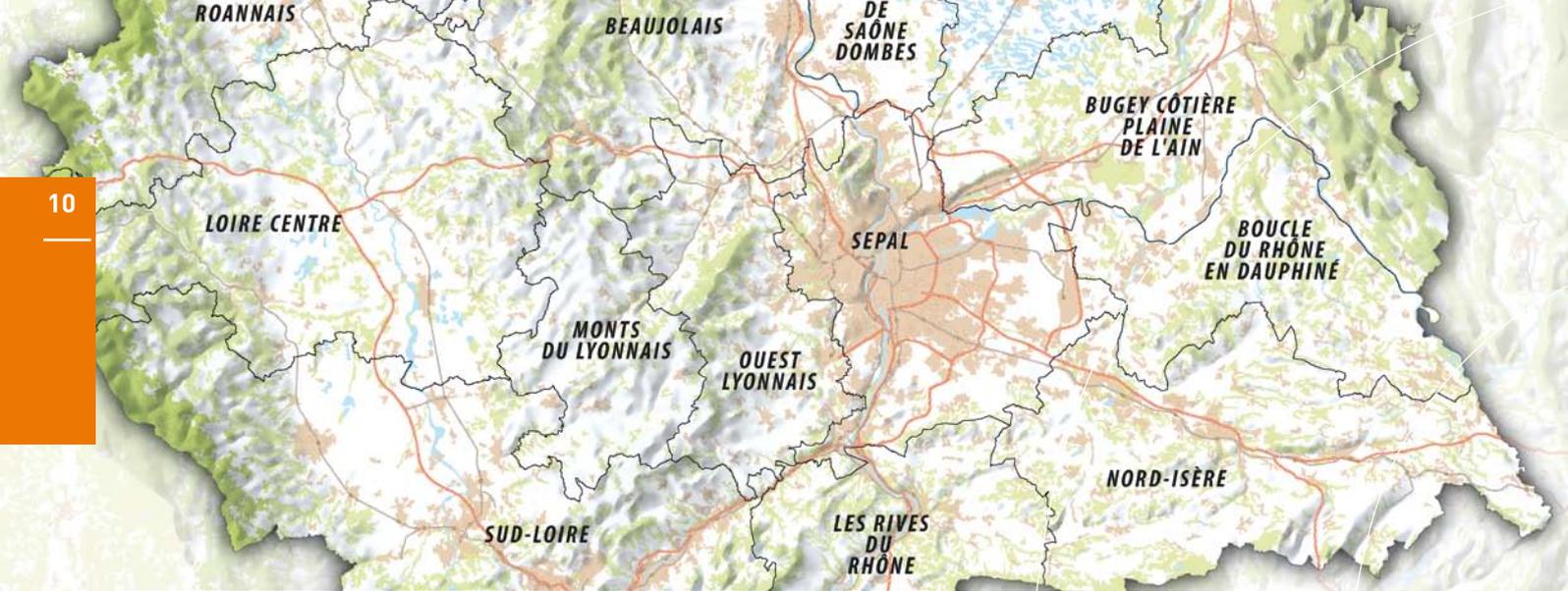


Le site des hôpitaux sud

2012 Perspectives

À l'instar du Forum sur le Centre-Est, il sera organisé le même type de manifestation sur la Porte Sud Ouest de l'agglomération au mois de Mars 2012.

Les études sur l'Espace autour de Saint-Exupéry, la Vallée de la Chimie et le site des Hôpitaux Sud vont se poursuivre. Des orientations seront présentées dans le courant de l'année 2012.



RENFORCER LA COOPÉRATION MÉTROPOLITAINE

2011

Une mobilisation dans la démarche Inter-Scot

Le renforcement de la coopération métropolitaine, à travers les scènes multiples et complémentaires où il s'opère (Inter-Scot, Région urbaine de Lyon, pôle métropolitain), doit permettre de concrétiser une vision partagée de l'aménagement et du développement de l'agglomération lyonnaise. La mise en cohérence, à cette échelle stratégique des politiques publiques exige un dialogue accru entre territoires auquel le Sepal entend apporter sa contribution. Il s'y est employé en se mobilisant en 2011 sur l'organisation des Rencontres Nationales des Scot, la réflexion sur les territoires autour de l'A89, et la préparation d'une charte sur l'urbanisme commercial.



Visite du chantier de l'A89 - 4 septembre 2011

LES RENCONTRES NATIONALES DES SCOT

L'Inter-Scot Lyonnais a accueilli les 7^e Rencontres Nationales des Scot les 30 Juin et 1^{er} Juillet 2011 à l'Opéra de Lyon. Plus de 700 personnes étaient présentes, attestant de la montée en puissance des Scot, devenus en 10 ans un « document pivot » en matière d'aménagement des territoires.

En lien avec l'Agence d'Urbanisme, le Sepal a participé activement à l'organisation de l'événement. Autour du thème « Loi Grenelle, urbanisme commercial, réforme territoriale : les Scot à l'épreuve des grandes réformes » ces journées professionnelles ont permis de questionner l'avenir et les modes d'intervention de la planification territoriale à la lumière des évolutions institutionnelles en cours.



Les 7^e Rencontres Nationales des Scot - 30 juin et 1^{er} juillet 2011 - Opéra de Lyon

LES AVANCÉES MÉTROPOLITAINES

En lien avec la construction du futur pôle métropolitain, et surtout avec l'élargissement de l'Inter-Scot, le Sepal a pris une part active dans les réflexions menées à cette échelle. Parmi ces dernières, il convient de citer :

- La tenue d'un séminaire à Roanne en septembre 2011, sur les territoires irrigués par l'A89. Organisée avec l'appui des agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Étienne, cette rencontre réunissait les 6 intercommunalités concernées. Son objectif : construire une stratégie de développement mieux partagée autour de cette infrastructure.
- La préparation d'une « Charte pour un urbanisme commercial durable et de qualité » ; dont les grandes lignes ont été validées par les Présidents des 13 Scot de la métropole, le 1^{er} décembre 2011, à Chazey-sur-Ain. Ce document, élaboré avec un groupe d'acteurs commerciaux, fournira un cadre de référence pour améliorer la qualité et la performance environnementale des sites et espaces commerciaux à l'échelle métropolitaine. Elle sera officiellement signée au premier semestre 2012.

L'INTER-SCOT S'AGRANDIT

L'année 2011 a vu les Scot des Monts du Lyonnais et du Loire Centre rejoindre la démarche Inter-Scot.

Ainsi, l'Inter-Scot regroupe aujourd'hui les 13 Scot suivants :

- Agglomération Lyonnaise
- Beaujolais
- Boucle du Rhône en Dauphiné
- Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain
- Dombes
- Loire Centre
- Monts du Lyonnais
- Nord-Isère
- Ouest Lyonnais
- Rives du Rhône
- Roannais
- Sud Loire
- Val de Saône Dombes

13 Scot 934 communes
3 035 913 habitants

2012 Perspectives

Le Sepal se mobilisera en 2012 autour de deux grands chantiers métropolitains

- L'association par les services de l'État (VNF) à l'élaboration d'un schéma portuaire métropolitain des Scot du Beaujolais, des Rives du Rhône, du Val de Saône-Dombes et de l'Agglomération Lyonnaise.
- La poursuite des travaux sur les différents espaces d'Interface, et plus particulièrement les territoires de l'A89 et de l'A46 Nord et l'Espace Interdépartemental autour de Saint-Exupéry,...

